



Charantonnay Infos

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE & JANVIER 2023

Calendrier des événements



Octobre

- 12/10 - Réunion publique - *Municipalité* 18h30 Salle A. Guinet
- 15/10 - Comptines les 4 saisons *COLL'in* 10h Médiathèque
- 17/10 - Election du Maire CME *Municipalité* en Journée
- 24/10 - Début enquête publique - *Municipalité*
- 30/10 - Boudin - *Club les Lilas* Salle A. Guinet Matinée

Novembre



- 05/11 - Animations jeux *COLL'in* Médiathèque horaire à confirmer
- 07/11 - Fin de l'enquête publique *Municipalité* 12h
- 11/11 - Commémoration *Municipalité* 9h30 Monument aux Morts
- 11 au 13/11 - Novembre Broadway Extra Live *LFM* Heyrieux Salle des Sports
- 13/11 - Saucisses du foot *ACFC* Dojo à partir de 8h
- 18/11 - Beaujolais Nouveau *CLAS* Salle A. Guinet 19h30
- 27/11 Saucisses La Gaulle Salle A. Guinet Matinée



Décembre

- 03/12 - Marché de Noël - *Comité des Fêtes* 10h - 17h
- 03/12 - Retrait des parts commandées - *Charantéléthon* 10h à 17h
- 06/12 - AG et repas *Club Les Lilas* Salle A. GUINET 11h
- 10/12 - Retrait des colis des Aînés - *CCAS* - Salle du Conseil Mairie de 9 à 11H
- 11/12 - Repas des aînées - *CCAS*—Salle A. Guinet 12h



Janvier 2023

- 06/01 - VOEUX DU MAIRE - *Municipalité* Salle A. Guinet 19h



Actualités municipales

Urbanisme : La Municipalité rachète à EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) le tènement dit « **Laverlochère** » **chemin du Bourdier** d'une surface de 2 734 m² au prix de 193 512,53 € HT. Cette opération vise à développer une centralité par la création d'aménagements publics. Isère Habitat, porteur du projet de création d'un espace commercial au rez de chaussée et 11 logements en accession sociale à la propriété rachète le tènement de la maison Denuzière et de la grange Laverlochère. Dans le cadre de ce projet, une **enquête publique** sera ouverte du **24 octobre au 7 novembre** pour le déclassement de 2 parcelles pour une surface de 399 m². Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet de la Mairie et en Mairie sur papier ou support numérique. **Une réunion publique est prévue mercredi 12 Octobre à 18H30 à la salle Alphonse Guinet. Vous pourrez ainsi prendre connaissance du projet et de la nécessité de ce déclassement.**

Finances : La commune a adhéré au Pacte Financier et Fiscal de COLL'in COMMUNAUTE pour les années 2022 à 2025. Cette mesure définit les aides (Fonds de concours, dotations de solidarité...) dont les municipalités pourront bénéficier pour la réalisation de leurs projets.

Personnel : Suite à la hausse des effectifs en maternelle, le Conseil Municipal a validé une réorganisation du temps de travail des ATSEM sans pour autant augmenter les effectifs et le temps de travail. Par ailleurs, le conseil a validé le recrutement d'un agent d'accueil à 60% d'un temps complet en remplacement de l'agent partie dans une autre collectivité.

Vie scolaire : La commune a renouvelé jusqu'au 31 août 2023 la convention avec la Communauté de Communes de gestion du Périscolaire du mercredi. Face aux difficultés financières que peuvent rencontrer certaines familles, un tarif supplémentaire pour le repas de cantine a été ajouté en rapport avec le coefficient CAF. Ainsi, si celui-ci est inférieur ou égal à 350, le prix du repas sera de 3,50 €.

Environnement : En accord avec l'Office National des Forêts (ONF), la commune a proposé (inscriptions closes) des coupes de bois issues des parcelles communales du bois de Molèze. Les lots seront attribués par tirage au sort le 19 novembre pour la modique somme de 100 € le lot. Chaque affouagiste inscrit sera prévenu personnellement.

Actualités municipales

Équipement : Le projet d'extension de la cantine scolaire avance. Le Comité de Pilotage (composé d'élus, de parents et d'enseignants) et l'architecte ont finalisé la partie conception-réalisation. Les travaux ont débuté avec la création d'une nouvelle entrée côté City Park pour faciliter les futurs travaux. La municipalité va s'équiper d'une borne d'affichage interactive pour un montant de 17 000 €. Cet achat permettra la dématérialisation de la communication des actes qui ne seront plus affichés mais consultables sur celle-ci devant la Mairie.

Assainissement : Le projet de raccordement au Systeypur a été validé avec la convention signée entre Charantonnay et Bièvre Isère Communauté. L'opération se monte à 2 202 381 € pour la commune de Charantonnay. Un emprunt sera nécessaire pour assumer ces travaux. Nous convierons prochainement les foyers raccordés à l'assainissement collectif à une réunion publique pour expliquer les conséquences de cet emprunt sur la taxe d'assainissement.

CME : Les écoliers de CM1 et CM2 ont largement adhéré à la proposition de la Municipalité et ont rempli les dossiers d'inscriptions. Guillaume Duchenaud (Familles Rurales) accompagnera la collectivité dans cette démarche. Début octobre les enseignants présentent les projets des candidats aux autres classes. Les élections s'en suivront et Pierre-Louis Orelle (le Maire) initiera le premier Conseil Municipal des enfants pour l'élection de leur représentant le 17 octobre. Les élus seront convoqués nominativement. Tous les parents sont les bienvenus pour assister au conseil municipal des enfants.

Informations

Mouvement de personnel

.....
Durant le dernier trimestre, Sylvette Rodriguez, dans la collectivité depuis 4 ans, en charge de la comptabilité, du CCAS et de la communication a choisi de quitter la collectivité. Nous lui souhaitons pleine réussite. Son remplaçant, Maxime Chillet est en charge de la comptabilité et de la communication depuis quelques mois. A l'école, c'est Sylvie Goudon qui a fait valoir ses droits à la retraite. Sylvie a travaillé 22 ans à la mairie de Charantonnay. D'abord en tant que contractuelle puis en 2005 elle a été titularisée. Elle a accompagné une dizaine d'institutrices en les aidant pour la mise en place des activités et en prenant soin des nombreux enfants dont elle a eu la charge. Le dernier jour d'école, chaque enfant lui a offert une fleur et ses collègues de travail portaient un tee-shirt où figurait « Merci Sylvie ». Un buffet préparé par Evelyne Marc a clôturé ce moment festif. Bonne retraite !



Travaux & infrastructures

Éclairage public - La première phase de l'extinction des lumières publiques aura lieu début novembre. Elle concernera les rues suivantes Chemin du Granjon, Impasse du Granjon, Avenue du Bourg, Rue de La Verchère, Avenue du Dauphiné au niveau de ces 3 rues (centre-bourg). **Le 2 janvier 2023** tous les candélabres publics s'éteindront de **23h à 5h du matin**. L'économie sera conséquente mais pas seulement. Les effets de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction des migrants). Désormais notre commune affichera un nouveau panneau pour indiquer cette interruption nocturne.

Cet été a été marqué par 2 actes malveillants qui auraient pu finir de manière tragique !

.....
Le premier a eu lieu le soir du 14 juillet quand une haie de sapins s'est enflammée en quelques secondes vers 22h à la suite de jets de pétards. Les habitants du Bourg ont eu très peur. Remercions chaleureusement tous les voisins et passants qui sont intervenus très rapidement et qui ont mis tout en œuvre, avec les moyens du bord pour venir à bout de l'impressionnant incendie en attendant l'arrivée des pompiers. C'est très certainement grâce à toutes ces personnes qu'aucune victime n'a été à déplorer et que les dégâts constatés ne sont que matériels.

En second, le 12 août le feu a été volontairement mis à un container du SMND au stade de foot, des flammes de plusieurs mètres de haut visibles de loin ont alerté les personnes qui se trouvaient dans la zone artisanale.

Pour rappel, la Circulaire du 18 novembre 2011 interdit strictement de brûler quoi que ce soit dans son jardin à l'air libre ou dans un incinérateur. En effet, la combustion de plastiques, cartons, papiers ou déchets verts libère des gaz toxiques dans l'atmosphère tels que les dioxines, les furannes, le mercure et les biphényles polychlorés (mieux connus sous le nom de PCA), et constitue une menace pour la santé des êtres humains et des animaux, mais aussi pour la végétation (propagation d'incendie). Nous comptons sur vous pour respecter cette directive.



Décès :

Simone DELAY née REVELLIN-PIALET : 3 juillet 2022 à l'âge de 80 ans

Armand PIRODON : 24 juillet 2022 à l'âge de 92 ans

Georges BELOUD : 27 juillet 2022 à l'âge de 89 ans

Pascal TURILLE : 8 septembre 2022 à l'âge de 61 ans

Informations

Environnement

Fleurissement

Notre fleurissement a souffert de la chaleur et du manque d'eau cet été ! L'aggravation de la situation a conduit le préfet à renforcer le niveau des restrictions sécheresse en vigilance 4/4, avec l'interdiction d'arroser pour les collectivités. Nous ne sommes pas en mesure de vous dire qu'elles seront les nouvelles directives à l'heure de l'impression de ce flash. Les sols restent globalement très secs. Les niveaux des cours d'eau et des nappes phréatiques de l'Isère sont très bas. De ce fait, notre commune s'est conformée aux directives préfectorales. Malheureusement nos plantations ont souffert, seules nos vivaces ont mieux résisté. Souhaitons que les pluies automnales soient assez conséquentes pour renflouer nos nappes phréatiques ! Compte-tenu du caractère récurrent de cette situation, la commission environnement remplacera au fil du temps toutes les annuelles par des vivaces, travail commencé depuis quelques années. Si ce sujet vous passionne, rejoignez le groupe de travail en appelant la mairie.

Notre aventure « rucher communal » continue.

Quelques nouvelles de nos travailleuses : Malgré l'essaimage au début de l'été, nos ruches vont bien dans l'ensemble.

Mais la longue période de sécheresse a fait souffrir nos protégées. Pour les préparer à affronter les mauvais jours nous leur avons mis à disposition du sirop de nourrissage.

Des lanières anti VAROA ont été suspendues au milieu des cadres. Nous sommes très fiers de nos abeilles qui ont produit pour la première fois le fabuleux nectar « toutes fleurs ». Une douzaine de kg a été mis en pots de 125 g avec l'aide de notre maître Henri POUDRET.

Notre production a été remise au Comité des Fêtes au profit du Téléthon.

Ami charantonnois, vous qui êtes passionné par ce sujet, rejoignez nous en prenant contact en mairie.



Projet « Mare »

La commission environnement travaille sur le projet « mare » qui se situera à proximité du chemin de la Renardière. Elle se fait aider techniquement et administrativement par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Illuminations - La municipalité souhaite participer à l'effort commun pour réduire la consommation électrique : c'est pourquoi les illuminations seront éteintes de 23 h à 5 h du matin (comme l'éclairage public du centre Bourg) du 8 décembre au 8 janvier.



La rue de la Verchère est en travaux depuis début juin. L'entreprise COLAS est en charge des travaux. La rue sera en sens unique de l'Avenue du Dauphiné jusqu'à la Boulangerie ensuite la chaussée sera à nouveau en double sens. Des potelets délimitent le cheminement piéton. Les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ont été redimensionnés. Deux passages piétons vont être matérialisés pour les sécuriser. Une place PMR a été programmée à côté de la pharmacie et les places de parking seront matérialisées après la pose de l'enrobé qui a eu lieu le 3 octobre en même temps que les plateaux sur les axes Avenue du Dauphiné et Chemin du Bourdier. L'éclairage public sera amélioré par un point lumineux supplémentaire et tous les candélabres seront remplacés. La Municipalité a bien conscience de la gêne occasionnée à tous les riverains et commerçants. Merci de votre compréhension.



COLL'IN



La médiathèque vous accueille

Mardi de 16h30 à 18h

Mercredi de 14h à 16h

Jeudi de 16h30 à 19h

Samedi de 9h à 10h30

Retrouvez l'actualité, les nouveautés, les animations à venir... sur notre site internet :

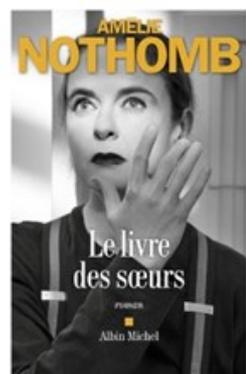
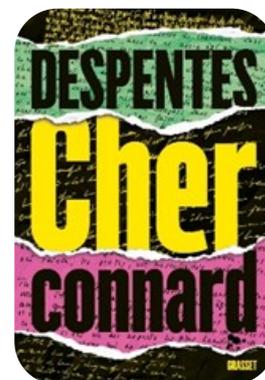
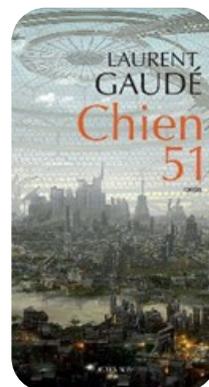
<https://mediatheques-collines.bibli.fr>

A noter, deux animations à venir à la médiathèque de Charantonnay :

• Samedi 15/10 à 10h, comptines du samedi « Les 4 saisons » par Marie Dragic. *(sur inscription)*

• Samedi 5/11, animation jeux avec la Ludothèque du Hérisson *(sur inscription)*

Prochainement sur notre réseau vous pourrez trouver :



Actualités municipales

Enquête publique

Une enquête publique préalable aura lieu du 24 octobre au 7 novembre inclus.

Elle est relative au projet de déclassement de certaines emprises publiques : La parcelle cadastrée AK 156, qui est une voie de circulation à sens unique, entre l'avenue du bourg et l'impasse des tisserands, de la parcelle, cadastrée AK 157, actuellement dévolue au stationnement des véhicules et de l'impasse des tisserands qui sera recalibrée pour permettre un alignement.

Monsieur Denis Cuvillier est désigné Commissaire Enquêteur (CE). Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles seront déposés en Mairie de CHARANTONNAY pendant toute la durée de l'enquête, du **24 octobre 2022 à 9h** au **7 novembre 2022 à 12h**, sauf jours fériés, afin que le public puisse prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement des observations sur le registre d'enquête, selon les horaires d'ouverture soit le lundi de 8h à 12h et de 15h30 à 18h30 (sauf l'après-midi du 7 novembre), le mercredi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h. Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site internet de la Mairie : <https://www.charantonnay.fr> Le public pourra également transmettre ses observations par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Charantonnay, au 1260 avenue du Dauphiné ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@charantonnay.fr

Le CE recevra en personne, en Mairie de Charantonnay, les observations du public le **samedi 5 novembre de 9h à 11h**. A l'expiration du délai fixé, le registre d'enquête sera clos, paraphé et signé par le Commissaire Enquêteur. Sous huitaine, le CE communiquera à Monsieur le Maire les observations écrites et orales et celui-ci aura deux semaines pour lui faire part de ses observations. Dans un délai de 30 jours, le CE fera parvenir à Monsieur le Maire ses conclusions motivées et précisera si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet. Il y aura ensuite un Conseil Municipal qui selon les conclusions amèneront une modification ou non au projet.

Il est rappelé qu'une réunion publique aura lieu Mercredi 12 octobre pour information sur le sujet.

Centre communal d'action sociale.



Le CCAS organise le 10 décembre le retrait des colis de Noël en Mairie salle du Conseil avec un café gourmand. Les colis ont été choisis avec soin pour que les personnes ne préférant pas se déplacer puissent tout de même se régaler. Le 11 décembre, les Aînés sont attendus pour le repas de Noël. Le magicien JC TOMASSINI animera l'après-midi en passant de table en table. Les danseurs pourront aussi exercer leur talent. Chaque personne concernée recevra un courrier pour s'inscrire avant le 5 novembre.

Vie associative

Fin Août, Charantonnay a accueilli pour la 3^e édition son grand prix cycliste avec cette année la finale du Trophée Vincent Lavenu. Ce ne sont pas moins de 350 cyclistes toutes catégories confondues (minimes, cadets, seniors) qui ont parcouru les rues de la commune, encouragés par de nombreux supporters. Nous avons assisté à de très belles arrivées où l'émotion se lisait sur les visages de ces jeunes talents prometteurs. En parallèle de la course, des structures gonflables accueillait les enfants de 4 à 12 ans (animation proposée par la municipalité).

C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé les associations pour le forum annuel samedi 3 septembre. Nous aurions aimé le fêter comme l'année précédente en extérieur mais le temps incertain a obligé un repli intérieur. Pour autant les visiteurs furent nombreux ; ils ont pu prendre informations auprès des 21 associations présentes et profiter des deux démonstrations assurées par le KCC38 et DANS'ARTS. Le Comité des Fêtes proposait café, rafraîchissements et viennoiseries. L'ACCA vendait son fameux jambon à la chaudière et pomme de terre. Le forum s'est clôturé par un verre de l'amitié et un buffet.



Les associations

A.C.F.C



Les seniors 1 s'arrêtent au 2e tour de la Coupe de France

Après une bonne préparation estivale qui les aura vu affronter L'EFDE (Meyrieu-Chatonnay), Creys-Morestel et Charvieu Chavagneux, les seniors de L'ACFC n'ont su faire mieux qu'un deuxième tour de Coupe de France cette saison. Lors du premier tour, ils s'étaient brillamment imposés 5-1 face à Reventin, pensionnaire de D1. Mais au tour suivant, la marche était trop haute et Eybens, pensionnaire de R3, a assumé son statut de favori (3-0) malgré une belle opposition. Place désormais au championnat qui a débuté le 18 septembre avec un long déplacement à St Georges de Commiers.

Belle réussite pour le stage de foot d'août – Du Foot mais pas Que !

Comme lors de chaque période de vacances, l'ACFC organisait son stage de foot pour les plus jeunes. Piloté par Alyssia Abel, aidée par plusieurs jeunes du club, le stage a accueilli une vingtaine d'enfants. A quelques jours de la rentrée des classes, les jeunes stagiaires ont pu s'amuser à travers différentes activités : initiation roller et skateboard, ventre glisse... Et du foot, évidemment !

Rentrée des classes pour l'école de foot

Qui dit rentrée scolaire dit aussi rentrée sportive ! Le mercredi 7 septembre marquait le début d'une nouvelle saison pour les jeunes joueurs et joueuses de l'école de football de l'ACFC.

Sur les terrains d'Artas, les catégories U6 à U11 se sont succédées, sous les yeux de Serge Guet et Alyssia Abel, responsables de l'école de foot.

ACND Groupement Féminin

Les deux années COVID et la saison dernière difficile ont eu des impacts négatifs importants sur la section féminine.

Entre les blessures longues, les maternités, les arrêts et les départs, nous perdons pas mal de licenciées. Nous avons donc dû retravailler notre projet. Le football féminin n'est pas encore une pratique très stabilisée et les effectifs d'une année à l'autre sont très volatils. **Nous allons engager sur la saison 2022/2023** : une équipe U18 à 8 et 2 équipes U15.

C'est sur cette dernière catégorie que nous allons refonder le groupement car l'effectif est nombreux et très prometteur.



Charantéléthon AFMTELETHON PRODUCTIONS

Cette année encore Charantéléthon organise une vente à emporter au bénéfice de l'AFM Téléthon.

Vous pourrez choisir entre tartiflette et choucroute à 12 €/la part. Elles seront à récupérer au marché de Noël le 3 décembre tout au long de la journée. Le chèque est à établir à l'ordre du Comité des Fêtes qui reversera l'intégralité de la recette à l'AFM.

Vous pouvez réserver en complétant un bon disponible chez les commerçants du village jusqu'au 24 novembre. Vous pouvez également appeler au 06 77 00 62 94.

CLAS

Le CLAS et le CCAS organisent la traditionnelle soirée du beaujolais nouveau le **vendredi 18 novembre 2022**

Venez nombreux à cette soirée incontournable de l'automne !



Le comité des fêtes organise le marché de Noël samedi

3 décembre. De nombreux stands vous accueilleront pour que vous puissiez commencer vos cadeaux de Noël. Une dégustation d'huîtres vous sera proposée devant la salle des fêtes. Lors de cette animation, vous pourrez venir chercher tartiflette et/ou choucroute que vous aurez commandée pour participer au Charantéléthon.



Repas des Classes en 2 le 18 septembre

Les associations



Pour garder la forme toute l'année, **FitGym & Santé Charantonay** vous propose 3 séances par semaine avec trois animatrices diplômées :

LUNDI **18:45 à 19:45** avec Eva - salle A. Guinet

Cardio fitness - Renforcement musculaire

JEUDI **18:45 à 19:45** avec Béatrice - salle A. Guinet *Pilates*

VENDREDI **9:00 à 10:00** avec Frédérique

à l'aire couverte (près du stade) *Tai Chi - Gi Gong*

Reprise des cours le lundi 12 septembre à 18:45 avec Eva.

Les 2 premières séances d'essai de chaque cours sont gratuites.

Contact : fitgym.charantonay@gmail.com

CJCT En octobre une soirée était prévue. Malheureusement la partie animation ne pouvant être assurée par suite d'un désistement, nous sommes dans l'obligation d'annuler cet événement. D'ores et déjà les membres du CJCT travaillent sur la prochaine soirée de mars 2023. Nous serons présents le 3 décembre 2022 sur le marché de Noël pour notre vente de panettones. Vous pouvez faire des pré-réservations au 07 66 31 16 88. Le bureau vous remercie pour votre compréhension.

K'fé des jeunes

Un été sous le signe du partage et de la détente au K'fé des Jeunes de Charantonay.

Malgré un été caniculaire, une quarantaine de jeunes se sont retrouvés au K'fé des jeunes pour partager de nombreux projets et activités. Des sorties aquatiques, un intervenant Orbeez (paintball à billes d'eaux), une compétition autour de la cuisine, des activités sportives et des temps intergénérationnels auront rythmé tout le mois de Juillet.

A présent, les animateurs préparent avec les jeunes leur programmation vacances d'automne. Le K'fé des jeunes de Charantonay sera ouvert du 24 octobre au 4 novembre de 14h à 18h sous le thème du

Jeu et de l'Horreur.

Le K'fé croissants du 17/09 a eu beaucoup de succès pour tous les jeunes qui souhaitaient découvrir et/ou s'inscrire à l'un des temps forts proposés.

Pour tout compléments d'informations, vous pouvez contacter le Service Jeunesse de Coll'In Communauté au 04 78 40 57 86 ou par mail à servicejeunesse@collines.org. »



Club les Lilas

A l'initiative d'Odette, une journée randonnée a permis aux marcheurs de visiter le Cirque de St Même (façonné par un glacier) pour une dernière sortie de marche à ST PIERRE d'ENTREMONT en Savoie. En chemin, les hameaux ont offert de belles découvertes. Un repas a été pris à l'auberge de St Même dans une ambiance conviviale.

Le Club a repris ses activités le **6 septembre** à l'Espace Socio-Culturel.

Le mardi à 14H avec des jeux de cartes et de société.

Le jeudi à 13H30 Marche : 2 groupes suivant le choix de chacun.

Les manifestations à venir sont : le 30 octobre BOUDIN à la Salle des Fêtes 8h, le 8 novembre Repas GRENOUILLES et le 6 décembre Assemblée Générale, Repas, Anniversaires.

Début janvier, le tirage des rois permettra les nouvelles inscriptions et les cotisations.

Nous souhaitons à tous une bonne reprise.

Renseignements : Christiane MOREL Présidente tel : 06 33 88 19 44



D'FULL BSD38

L'association D'FULL met en place des cours de self défense en plus de ses cours de boxe et rejoint le "BSD 38" "Budo Système Défense 38" Cette technique de défense urbaine est accessible à tous : à partir de 18 ans pour les garçons et 14 ans pour les filles.

Il s'agit d'apprendre à se défendre, à gérer les conflits et à surmonter le stress lors d'une éventuelle agression dans la rue tout en respectant le cadre légal de la légitime défense. Mais aussi à s'initier aux gestes qui sauvent. Des stages spécialement conçus pour les filles vous seront proposés en 2022 / 2023.

Retrouvez-nous à Charantonay le mercredi de 19h à 21h et à A St Georges les lundis, mardis, jeudis.

Des « portes ouvertes » seront dispensées tout au long de l'année. N'hésitez pas à contacter Philippe au 06 13 72 63 25.



Les associations

FIT SPORT

Cette saison, l'association Fit Sport redémarre les séances de Zumba pour adultes, enfants et adolescents.

Les cours adultes ont repris début septembre à la salle des fêtes dans une bonne ambiance et avec motivation.

Lundi 21h-22h et Mercredi 20h45-21h45

Les cours enfants/ados :

Mardi 16h45-17h30 (enfants) / **Mardi 17h30-18h15** (ados)

Nous avons terminé la saison dernière par une démonstration lors de la fête de la musique de Charantonnay.

Il est encore possible d'essayer et de s'inscrire !

Pour plus de renseignements :

Mail: fitsport.charantonnay@gmail.com

Tél : 06 23 56 36 05

FULL & LIGHT

Vente annuelle de Lasagnes fraîches (bolognaise ou saumon), sur commande... bénéfice intégralement reversé au téléthon.

Coupon joint ou à imprimer sur le site <http://fullandlight.fr> à rapporter ou à renvoyer avant le samedi 12 novembre (avec le règlement).

Retrait des parts le mardi 22 novembre à l'extérieur de la salle des fêtes (sur le côté)

On compte sur vous !



GR. BabyGym

L'association GR/BG est présente sur la commune pour la 2ème année. Elle regroupe 2 activités :

La BabyGym : elle permet de développer la motricité globale de l'enfant sous forme de jeu en utilisant parcours et accessoires pour la motricité fine. Cette activité est dédiée aux enfants âgés de **3 et 4 ans** (Petite section et Moyenne section de maternelle).

La Gymnastique Rythmique : c'est une discipline complète alliant grâce, souplesse et adresse. Elle se pratique de la **Grande Section** à la **3ème**, en musique et avec des engins : cerceau, ballon, massues, ruban et corde.

La Gaule

Notre saison de pêche est terminée depuis fin août.

De belles prises de truites ont été réalisées par nos adhérents.

Le Charavoux a un niveau d'eau relativement bas mais il coule toujours. Un relevé de température a été fait le 19/07 en pleine canicule et l'eau était à 14 degrés ! Température idéale pour les truites.

Le **dimanche 27 novembre** nous ferons notre matinée vente de saucisses et saucissons qu'il sera possible de commander à l'avance ou à prendre sur place. Le bénéfice de cette manifestation nous permettra de réempoissonner le ruisseau en truites farios et arc en ciel.

Renseignements : 06 07 76 81 75



KCC38

Une rentrée haute en sport et en émotion !

Cette année aura commencé fortement pour le KCC38. Cyril, professeur du club et Yann, nouvellement ceinture noire, ont pu participer à un stage à côté de Montpellier organisé par la fédération de Karaté et réservé aux ceintures noires.

Au programme du dernier week-end d'août, 5 experts ont animé le stage par intermittence. Ils sont tous ceinture rouge voir plus... Pour atteindre ce niveau, les étapes nécessitent des années de pratique. Par exemple, Cyril est actuellement 5^{ème} Dan. Il a donc au minimum 14 années de pratique avec sa ceinture noire... (2+3+4+5).

Un seul karatéka est à ce jour 10^{ème} Dan en France, Hiroo Mochizuki descendant d'une lignée de samourais, fondateur d'un style de karaté et animateur du stage. Doté d'une vraie philosophie de vie et d'une humilité impressionnante, il a permis à nos ceintures noires de profiter de son dernier cours annoncé. Il prendra désormais du temps pour s'occuper de sa femme qui est malade, laquelle l'a soutenue pendant toutes ces années dans son parcours riche pour nous. Un moment émouvant, Cyril se souvient d'avoir eu un autographe de sa part alors qu'il était tout gamin, une fierté de pouvoir partager cet instant et de profiter d'un enseignement hors norme que Cyril et Yann pourront partager sur le tatami avec nos karatékas de Charantonnay !



Cyril et Hiroo Mochizuki



Avec nos partenaires du club de Pusignan.

SURYA YOGA



L'association SURYA YOGA vous accueille depuis 12 ans à Charantonnay

Les cours ont lieu dans la salle du dojo, près du stade.

Martine A., enseignante diplômée de l'Ecole Française de Yoga de Lyon, nous accompagne les lundis (hors vacances scolaires et jours fériés) de 9h30 à 10h45, pour une pratique agréable et adaptée aux problématiques de chacun : « le yoga s'adapte au pratiquant et non l'inverse ».

Le yoga permet de prendre pleinement conscience de son corps. La pratique des exercices et des postures apporte étirement et massage en profondeur.

Libérer la respiration. La respiration consciente et calme influence de façon bénéfique le mental.

Appréhender le fonctionnement du mental. L'observation et la concentration calment la pensée agitée.

Expérimenter la relaxation et ainsi lutter efficacement contre le stress. Goûter des états de détente, de silence et d'harmonie.

Les associations

La fabrique musicale

La saison a débuté en fanfare pour La Fabrique Musicale avec une participation à l'incontournable festival Berlioz à la Côte Saint André. Pour la première fois cette année, avait lieu le "off des fanfares", mettant en avant la musique amateur. Très beau moment pour l'harmonie qui s'est produite devant plus de 400 personnes dans la somptueuse cour du Château Louis XI. Un moment fort qui lance une nouvelle saison haute en couleurs. Participation remarquable aussi dans le cadre des journées du patrimoine à St Jean de Bournay. Là aussi invitée pour la première fois, l'harmonie était heureuse et fière de rappeler, si besoin en était, que les musiques amateurs font partie intégrante du paysage patrimonial.



La saison côté école de musique a repris également avec l'éveil musical, l'enseignement musical, les ateliers autour de la voix, le Big band, le chœur de la Fabrique, et puis des nouveautés comme l'ouverture d'une classe de tambour, d'euphonium, de tuba, de hautbois, de contrebasse à cordes ou encore l'éveil musique et danse, en partenariat avec Temps'Dance. Un éveil au corps, au rythme et à la musique pour les petits. Il y a forcément un créneau qui vous correspond sur Charantonnay ! Rassurez-vous, il est toujours possible de s'inscrire ! Rendez-vous sur notre site ou prenez contact directement par téléphone. Parmi les temps forts de la saison, la Fabrique Musicale vous présentera Broadway Extra Live, un projet à la fois artistique et humain, entièrement construit par les acteurs locaux, avec le soutien de la communauté de communes COLL'in, le ministère de la culture, le département et la mairie d'Heyrieux.



Et vous qui êtes un acteur local, vous aussi pouvez apporter votre contribution à cette grande aventure. Que ce soit pour la confection de costumes ou de décors, que vos compétences soient manuelles, artistiques ou intellectuelles, vous êtes un élément clé de la réussite de ce spectacle. Comment faire ? Prenez directement contact avec la Fabrique Musicale en précisant que vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice et nous vous indiquerons la suite ! Les représentations auront lieu les 11-12 et 13 novembre à la salle des sports d'Heyrieux. La réservation des places est déjà ouverte au prix de 20€ en plein tarif et 10€ en tarif réduit. A la fois école de musique de proximité et actrice incontournable de la vie artistique et sociale locale, la Fabrique Musicale est toujours plus proche de vous, pour partager bien plus que la musique !

Le sou des écoles

Une nouvelle année scolaire commence et les membres du bureau du Sou des écoles vous invitent à les rejoindre pour cette belle aventure. Votre aide commence dès la rentrée en prenant votre adhésion au prix de 5 € par famille, mais vous pouvez donner plus. Pour rappel, l'argent récolté lors de votre adhésion et les différentes ventes et manifestations est reversé aux écoles afin qu'elles puissent réaliser leur projets, sorties et voyages. L'année dernière nous avons reversé 625 € par classe soit 5 000 €.

Cette année nous allons devoir faire quelques investissements comme une frieuse professionnelle et un petit congélateur car nos appareils sont tombés en panne lors du vide grenier et la kermesse ! Si vous êtes entrepreneurs vous pouvez également nous aider à financer ce matériel essentiel au bon fonctionnement des manifestations, il vous sera remis un document pour votre comptabilité.

Comme chaque année nous commencerons par offrir le goûter aux enfants participant au Courseton de l'école. Le bureau va sûrement s'agrandir cette année à notre plus grand plaisir. Si vous souhaitez nous rejoindre contactez-nous par mail : lesoucharantonnay@gmail.com ou par téléphone 06 85 64 89 74 ou prenez contact avec un membre du bureau Cathy Pirodon, Pauline Mazereel, Jean-Sébastien Guillaud et Carole Chazal.

Message aux parents d'élèves :

Les représentants des parents lancent une campagne de prospection et ont besoin de parents volontaires prêts à s'engager dans ce rôle. Ils ont pour but de faire remonter les suggestions, remarques lors des discussions avec les écoles et la mairie. Depuis l'année dernière, un groupe d'échanges a été mis en place à raison de 3 réunions par an en amont des conseils d'écoles avec la mairie, le service cantine, le périscolaire et les représentants des parents d'élèves afin d'améliorer le quotidien de nos enfants.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe merci de vous faire connaître auprès des enseignants rapidement car les élections sont en octobre. Merci d'avance.

